

Compte-rendu Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 7 avril 2022

En application de l'article L2121-25 du CGCT¹

Affiché le 11/04/22 au siège de Bernay

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice : 110

Quorum : 37

Membres présents : 75

Pouvoirs : 12

Membres votants : 87

Date de la convocation : 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi sept avril à 20h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Robert FORT de Beaumont le Roger sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : (A l'ouverture de la séance) Monsieur ADELIN Jean-Michel, Monsieur AGASSE Francis, Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUGER Michel, Madame BACHELOT Marie-Line, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BOULAYE Guillaume, Monsieur BOULLIER Philippe, Monsieur DE BROGLIE Charles-Edouard, Madame CAMUS Danielle, Madame CANU Françoise, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COGNIN Pascal, Monsieur COUTEL Philippe, Madame DAEL Camille, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame DODELANDE Claudine, Madame DRAPPIER Michèle, Madame DUTEIL Myriam, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur GEORGES Claude, Monsieur GIFFARD Franck, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur JEHANNE Eric, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame LECLERCQ Lucette, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LELOUP Gérard, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LUCAS Yannick, Madame MABIRE Dominique, Madame MACHADO Céline, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MATHIERE Philippe, Monsieur MEZIERE Georges, Madame MUSSET Josette, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PEREIRA Mickaël, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SPOHR Claude, Madame TURMEL Françoise, Madame VAGNER Marie-Lyane, Monsieur VAN DEN DRIESSE Andre, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe.

¹ Article L2121-25

Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 84

Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.

Article L5211-1 En savoir plus sur cet article...

Modifié par LOI n°2013-403 du 17 mai 2013 - art. 37

Les dispositions du chapitre Ier du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre.

Etaient absents/excusés : Madame BARTHOW Anne, Madame BEAUMONT Caroline, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Monsieur DESCAMPS Joël, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Monsieur GROULT Daniel, Madame GUEDON Sonia, Madame HEUDE Claudine, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur LERAT Sébastien, Monsieur LHOMME Patrick, Madame PANNIER Brigitte, Monsieur PETIT Donatien, Madame PREYRE Françoise, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Monsieur THOUIN Michel, Monsieur VILA Jean-Louis.

Pouvoirs : Monsieur AUBRY Bernard pouvoir à Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur BEURIOT Valéry pouvoir à Monsieur LUCAS Yannick, Madame BOZEC Sandrine pouvoir à Monsieur Ulrich SCHLUMBERGER, Monsieur DESLANDE Christian pouvoir à Madame MABIRE Dominique, Monsieur DUTHILLEUL Jean pouvoir à Monsieur DESHAYES Edmond, Madame GOULLEY Martine pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur LECOQ Didier pouvoir à Madame CAMUS Danielle, Monsieur LEMERCIER Gérard pouvoir à Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur ROEHM Sébastien pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame VARAISE Josiane pouvoir à Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur WIENER Guillaume pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas.

Délibération n° 36/2022 : Modification de la définition de l'intérêt communautaire – complément à la délibération du 8 décembre 2021

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à la majorité des deux tiers :

✓ **COMPLETE :**

- Le point 5 en ce qui concerne la compétence « L'aménagement de la desserte du complexe cinématographique RD 833-RD 33 sur la commune de Bernay suivant les dispositions, les contours et les limites définis par la convention quadripartite du 19 octobre 2020 en annexe qui stipule dans son article 10 que : « l'entretien des aménagements est confié à la commune de Bernay. »

- ✓ **ADOpte** la version consolidée de la définition de l'intérêt communautaire ci-dessous et portant les modifications ci-avant exposées.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 37/2022 : Révision du Contrat de Territoire – Adoption de la maquette financière préalable à la signature de la convention partenariale d'engagement actualisée

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **FINALISE** la procédure de revoyure du contrat de territoire
- ✓ **VALIDE** la maquette financière proposée en annexe
- ✓ **SIGNE** la Convention partenariale d'engagement actualisée, ainsi que tout document afférent à la revoyure du contrat de territoire
- ✓ **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions afférentes aux projets portés en maîtrise d'ouvrage par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, auprès des financeurs
- ✓ **PREVOIT** au budget primitif les montants pour les actions portées en maîtrise d'ouvrage par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, ainsi que les participations financières aux projets de la maquette pour lesquelles l'Intercom s'est engagée

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 38/2022 : Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mai 2022

GRADES	POURVUS	DONT TNC	VACANTS	DONT TNC
Filière administrative				
Adjoint administratif	37	2	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	13	0	2	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	0	5	0
Rédacteur	16	1	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	5	1	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	4	0
Administrateur	1	0	0	0
Attaché	8	0	4	0
Attaché principal	2	0	0	0
Attaché hors classe	0	0	0	0
Directeur territorial	0	0	0	0
DGA 40 à 80 000 habitants	0	0	1	0
DGS 40 à 80 000 habitants	1	0	0	0
Total filière	87	4	17	0
Filière animation				
Adjoint d'animation	7	0	0	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	0	1	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	2	0	0	0
Animateur	2	0	0	0
Total filière	13	0	1	0
Filière culturelle				
Attaché de conservation du patrimoine	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique cl. N	2	1	0	0
Professeur d'enseignement artistique hors C.	1	1	0	0
Assistant d'enseignement artistique	18	18	0	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème Cl.	18	13	2	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère Cl.	13	7	1	1
Adjoint du patrimoine	0	0	2	0
Adjoint du patrimoine principal de 2ème Cl.	1	0	0	0
Total filière	53	40	5	2
Filière sportive				
Educateur des APS	3	1	0	0
Educateur des APS principal de 2ème classe	1	0	0	0
Educateur principal de 1ère classe des APS	2	1	1	0
Total filière	6	2	1	0
Filière technique				
Adjoint technique	76	31	1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	16	2	3	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	7	0	7	0
Agent de maîtrise	7	0	3	0
Agent de maîtrise principal	0	0	1	0
Technicien	7	0	5	0
Technicien principal de 2ème classe	4	0	0	0
Technicien principal de 1ère classe	4	3	1	0
Ingénieur	7	0	2	0
Ingénieur principal	2	0	1	0
Ingénieur en chef	0	0	0	0
Ingénieur hors classe	0	0	0	0
Total filière	130	36	24	0
Total	289	82	48	2

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 39/2022 : Ressources humaines – Demande d'agrément au titre de l'engagement de services civiques

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **AUTORISE** le Président à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) ;
- ✓ **AUTORISE** la formalisation de missions ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires, tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application ;
- ✓ **DONNE** son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément ;
- ✓ **DEGAGE** les moyens humains, matériels et financiers, nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs, notamment auprès des jeunes.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 40/2022 : Attribution du marché public relatif l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **PASSE** un marché public relatif à l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée ;
- ✓ **ACTE** le choix de la Commission d'appel d'offres en date du 23 mars 2022 d'attribuer le marché relatif à l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée :

DALKIA

24 RUE HENRI RIVIERE IMM LE TRIDENT - CS 51026

76172 ROUEN CEDEX 1

France

SIREN : 45650053700018

Tél : 02.35.64.57.00

Fax : 02.35.64.57.23

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces relatives au marché relatif à l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée ;
- ✓ **DIT** que les dépenses relatives au présent marché seront supportées au budget général et imputés au chapitre 011 (charges à caractère général), articles 6156 et 615221.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 41/2022 : Création d'un complexe cinématographique – subvention de l'IBTN – signature de la convention tripartite

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** le financement de la création du complexe cinématographique et le versement d'une subvention de 97 569 € ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention tripartite de financement ainsi que tout document afférent ;
- ✓ **INSCRIT** le montant de la subvention au budget primitif 2022 à l'article 20422 ;

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 42/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget principal IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget principal IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 4 219 410.00 €
- un déficit d'investissement de : - 1 666 130.21 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 du Budget principal IBTN, tenant compte des restes à réaliser, qui sont les suivants :

Dépenses : 1 838 449.21 €

Recettes : 1 678 812.40 €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de fonctionnement C/ 002 : 2 393 642.98 €

Recettes d'investissement C/ 1068 : 1 825 767.02 €

Dépenses d'investissement C/ 001 : 1 666 130.21 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget principal IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 43/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget annexe Service Assainissement Collectif HT

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe Service Assainissement Collectif de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 349 365.38 €
- un excédent d'investissement de : + 817 818.57 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 du budget annexe Service Assainissement Collectif HT de l'IBTN, tenant compte des restes à réaliser d'investissement, qui sont les suivants :

Dépenses : 2 526 593.24 €

Recettes : 2 235 095.47 €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de Fonctionnement C/ 002 : 349 365.38 €

Recettes d'Investissement C/ 001 : 817 818.57 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Service Assainissement Collectif HT de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 44/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget annexe Service Assainissement Collectif IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe Service Assainissement Collectif de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 1 475 141.62 €
- un déficit d'investissement de : - 735 127.78 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 du budget annexe Service Assainissement Collectif de l'IBTN, tenant compte des restes à réaliser d'investissement, qui sont les suivants :

Dépenses : 145 714.29 €

Recettes : 885 695.00 €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de Fonctionnement C/ 002 : 1 475 141.62 €

Dépenses d'Investissement C/ 001 : 735 127.78 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Service Assainissement Collectif de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 45/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget Annexe SPANC IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe SPANC de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 504 321.91 €
- un déficit d'investissement de : - 413 422.53 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 de SPANC de l'IBTN, tenant compte des restes à réaliser investissement, qui sont les suivants :

Dépenses : 160 491.45 €

Recettes : 1 063 835.15 €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de Fonctionnement C/ 002 : 504 321.91 €

Dépenses d'Investissement C/ 001 : 413 422.45 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe SPANC de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 46/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget Annexe Régie Transports IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe Régie Transports de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 26 546.26 €
- un excédent d'investissement de : + 245 545.67 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 de Régie Transports de l'IBTN, tenant compte des restes à réaliser, qui sont les suivants :

Dépenses : 32 000 €

Recettes : 0 €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de Fonctionnement C/ 002 : 26 546.26 €

Recettes d'Investissement C/ 001 : 245 545.67 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Régie Transports de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 47/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget Annexe Office de Tourisme IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe Office de Tourisme de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 82 700.16 €
- un excédent d'investissement de : + 11 678.84 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 du budget annexe Office de Tourisme de l'IBTN, tenant compte des restes à réaliser d'investissement, qui sont les suivants :

Dépenses : 7 324.80 €

Recettes : 7 309.00 €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de Fonctionnement C/ 002 : 82 700.16 €

Recettes d'Investissement C/ 001 : 11 678.84 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Office de Tourisme de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 48/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget Annexe Station-service 24/24 Broglie IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe Station-service 24/24 Broglie de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement : + 42 104.57 €
- un excédent d'investissement de : + 24 036.00 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2021 **anticipée** au Budget Primitif 2022 de Station-service 24/24 Broglie de l'IBTN, tenant compte des restes à réaliser, qui sont les suivants :

Dépenses : // €

Recettes : // €

L'affectation anticipée des Résultats 2021 est ainsi proposée :

Recettes de Fonctionnement C/ 002 : 42 104.57 €

Recettes d'Investissement C/ 001 : 24 036.00 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'**unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés** :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Station-service 24/24 Broglie de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 49/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget annexe ZAC Maison Rouge IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe ZAC Maison Rouge de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un déficit de fonctionnement : - 27 211.56 €
- un déficit d'investissement de : - 191 654.57 €

Il est proposé une délibération de reprise **anticipée** et d'affectation des résultats 2021 au Budget Primitif 2022 du budget annexe ZAC Maison Rouge de l'IBTN, comme suit :

Dépenses de Fonctionnement C/ 002 : 27 211.56 €

Dépenses d'Investissement C/ 001 : 191 654.57 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'**unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés** :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe ZAC Maison Rouge de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 50/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle – Budget annexe Zones activités Perriers IRC IBTN 2022

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe Zones activités IRC de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un déficit de fonctionnement : - 24 437,64 €
- un excédent d'investissement de : + 101 002,65 €

Il est proposé une délibération de reprise **anticipée** et d'affectation des résultats 2021 au Budget Primitif 2022 du budget annexe Zones activités IRC de l'IBTN, comme suit :

Dépenses de Fonctionnement C/ 002 : 24 437,64 €

Recettes d'Investissement C/ 001 : 101 002,65 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Zones activités IRC de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 51/2022 : Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation prévisionnelle en réserve – Budget annexe ZAE les GRANGES IBTN

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay et avant le vote du compte administratif 2021 du budget annexe ZAE les GRANGES de l'IBTN, il est constaté les résultats suivants :

- un déficit de fonctionnement : - 39 621.81 €
- un excédent d'investissement de : + 288 966.93 €

Il est proposé une délibération de reprise **anticipée** et d'affectation des résultats 2021 au Budget Primitif 2022 du budget annexe ZAE les GRANGES de l'IBTN, comme suit :

Dépenses de Fonctionnement C/ 002 : 39 621.81 €

Recettes d'Investissement C/ 001 : 288 966.93 €

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe ZAE les GRANGES de l'IBTN telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 52/2022 : Soutien à la vie associative – Attribution des subventions

Afin de soutenir l'activité associative du territoire intercommunal, il est proposé l'attribution de subventions pour les associations suivantes :

Association	Montant de la subvention	Objet
Amuricha	500 €	Saison musicale - partothèque
Bleu Banane	200 €	Participation à l'évènement « Les Extases »

Le Rouge et le Noir	3 500€	Les bouquinistes au bord de l'eau 20 ^{ème} édition
L'Eglantine	2 000€	Festival d'accordéons « bretelles sans frontières »
Le Temps des Cerises	4 000€	Festival de la Marionnette 2022
Le Temps des Cerises	2 500€	Festival « Jazz entre Risle et Charentonne »
Triathlon du Pays du Neubourg	5 000€	Triathlon IBTN 2022
1001 Légumes	7 000€	Actions environnementales éducatives et touristiques au Potager de Beaumesnil
A l'Air Libre	15 000€	Exposition « les Extases » Ernest Pignon Ernest
Association Bernay-Burkina Faso	2 000€	27 ^{ème} semaine du cinéma africain
Au Gré des Ondes	3 500€	6 concerts sur le territoire de l'IBTN. Mise en valeur du patrimoine avec des créations musicales.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **VALIDE** la liste des associations/partenaires subventionnées pour l'année 2022
- ✓ **VOTE** les montants de ces subventions pour l'année 2022

Résultats du vote au scrutin ordinaire : (Messieurs DIDTSCH Pascal et SEJOURNE Pascal ne prennent pas part au vote)

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	85	0	85	0	85

Délibération n° 53/2022 : Attribution d'une subvention 2022 au Budget annexe de la Régie de l'Office du Tourisme (révision du montant)

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ACCORDE** une subvention d'un montant de 335 000 € à la Régie de l'Office de Tourisme ;
- ✓ **INSCRIT** le montant à l'article 657363 du budget Principal de l'Intercom
- ✓ **AUTORISE** le Président à verser cette subvention en plusieurs acomptes au cours de l'année 2022

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 54/2022 : Attribution d'une subvention de fonctionnement au Budget 2022 du CIAS - (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Révision du Montant

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ACCORDE** une subvention d'un montant de 2 000 000 € au CIAS ;

- ✓ **INSCRIT** le montant à l'article 657362 du budget Principal de l'Intercom
- ✓ **AUTORISE** le Président à verser cette subvention en plusieurs acomptes au cours de l'année 2022

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 55/2022 : Attribution d'une subvention 2022 au Budget annexe de la Régie des Transports

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ACCORDE** une subvention d'un montant de 136 000 € à la Régie des Transports ;
- ✓ **INSCRIT** le montant à l'article 657364 du budget Principal de l'Intercom ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à verser cette subvention en plusieurs acomptes au cours de l'année 2022

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 56/2022 : Vote du taux des taxes directes locales de l'année 2022

Le conseil communautaire, après en avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **DECIDE de reconduire les taux 2021 :**
 - CFE : 20.87
 - TFB : 8.23
 - TFNB : 23.05

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 57/2022 : Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2022

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **FIXE** les taux de TEOM pour 2022, comme suit :

Zones	Taux TEOM 2022
01 ex CC BEAUMESNIL	12.00 %
02 ex CC BERNAY et des environs	12,00 %
03 Communes de BROGLIE et de MONTREUIL L'ARGILLE	12.00%
04 ex CC BROGLIE (hors Broglie et de Montreuil l'Argillé)	12.00%

05 ex PAYS BRIONNAIS (taux plein)	12,00%
06 ex PAYS BRIONNAIS (taux réduit)	12,00%
07 Commune Brionne	12,00%
08 ex PAYS BEAUMONTAIS	12,00%
09 ex RISLE CHARENTONNE	12,00%

- ✓ **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier,
- ✓ **DIT** que la délibération sera transmise à la Direction Générale des Finances Publiques.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 58/2022 : Vote du Produit GEMAPI 2022

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **FIXE** le produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour l'année 2022 à la somme de 465 000 €,
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier,
- ✓ **DIT** que la délibération sera transmise à la Direction Générale des Finances Publiques.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

Délibération n° 59/2022 : Vote du budget principal 2022. Présentation brève et synthétique.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif 2022 – budget principal ».

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 60/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget annexe Assainissement Collectif IBTN (Non Assujetti TVA).

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe de l'assainissement collectif IBTN (non assujetti TVA) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget annexe de l'assainissement collectif IBTN (non assujetti TVA) - Année 2022 ».

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 61/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget annexe Assainissement Collectif HT.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe de l'assainissement collectif HT de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget annexe de l'assainissement collectif HT - Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 62/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget annexe du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe de l'assainissement non collectif (SPANC) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)- Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 63/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget Office de tourisme.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif de l'Office de Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif du Budget Office de Tourisme- Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 64/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget Régie transport IBTN.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif de la Régie transport de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif du Budget Régie transport - Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 65/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget Station-Service 24/24.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif de la Station-Service 24/24 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif du Budget Station-Service - Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 66/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget annexe de la ZAC Maison Rouge.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe de la ZAC Maison Rouge de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif annexe de la ZAC Maison Rouge - Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 67/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget annexe de la ZA PERRIERS INTERCOM RISLE CHARENTONNE.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe de la Zone d'activités Intercom Risle Charentonne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif annexe de la Zone d'activités Intercom Risle Charentonne- Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 68/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget annexe de la ZAE les Granges.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe de la Zone d'activités économiques « les Granges » de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif annexe de la Zone d'activités économiques les Granges - Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 69/2022 : Vote du Budget Primitif 2022 — Budget Nouvelles Zones d'Activités.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **ADOpte** le budget Primitif annexe des « Nouvelles Zones d'Activités » de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif annexe des Nouvelles Zones d'Activités - Année 2022 »

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 70/2022 : Montant des redevances d'assainissement collectif applicables au 1^{er} juillet 2022.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **DECIDE** de fixer à compter du 1^{er} juillet 2022 les redevances d'assainissement collectif comme suit :

Communes	Mode d'exploitation	Redevance, Part collectivité
Bernay	Régie	2,25 € HT / m ³
Menneval	Régie	2,11 € / m ³
Brionne, Calleville, le Bec Hellouin, la Neuville du Bosc, Harcourt, ZAC de Maison Rouge, Grosley sur Risle	Régie	2,59 € / m ³
Grand Camp	Régie	2,48 € / m ³
Montreuil l'Argillé	Régie	2,33 € / m ³
Mesnil en Ouche (La Barre en Ouche)	Régie	2,17 € HT / m ³
Beaumont le Roger, Fontaine la Sorêt (Nassandres sur R.)	DSP SAUR	1,21 € HT / m ³
Serquigny	DSP SAUR	1,11 € HT / m ³
Nassandres (Nassandres sur Risle)	DSP VEOLIA	1,14 € / m ³
Mesnil en Ouche (Beaumesnil)	DSP VEOLIA	0,23 € / m ³
Broglie	DSP VEOLIA	0,74 € / m ³

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 71/2022 : Vente des parcelles au bénéfice de la SARL ENCO

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **DECIDE** de vendre à la SARL ENCO dont le siège social est 23-41 allée d'Athènes – ZI de la Poudrette – 93320 Les Pavillons-sous-Bois, les parcelles cadastrées sections YB0002, YD0013, YD0014 et YA0051, situées sur la ZAE de Maison Rouge, à Bosrobert, Malleville sur le Bec et Saint Eloi de Fourques, d'une superficie totale de 19 859 m² au prix de 297 885 euros HT, soit 15 HT / m².
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour signer tous les documents relatifs à cette décision et notamment la signature du compromis de vente et l'acte authentique de vente.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 72/2022 : Candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt « Territoire Normandie Haie »

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés**

- ✓ **ACCEPTE** de déposer une candidature à l'appel à Manifestation d'intérêt de la région « Opération Normandie Haies » ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la candidature de l'IBTN à l'appel à Manifestation d'intérêt de la région « Opération Normandie Haies ».

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 73/2022 : Aide à la destruction des nids de frelons asiatiques – précision des modalités d'application

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés**

- ✓ **APPROUVE** la modification de la convention pour l'attribution de l'aide aux particuliers ainsi qu'aux personnes physiques et/ou morales dûment habilitées par un mandat de gestion dans les conditions énoncées ci-avant ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 74/2022 : Modification des statuts du SDOMODE

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :**

- ✓ **APPROUVE** les modifications des statuts du SDOMODE conformément à la pièce jointe à la présente délibération ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

Délibération n° 75/2022 : Modification des tarifs et du règlement de la fourrière animale intercommunale

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :**

- ✓ **APPROUVE** le règlement de la fourrière animale intercommunale ;

✓ **APPROUVE** les tarifs de la fourrière animale, avec une mise en vigueur au 15 avril 2022 ;

Nature	Tarif actuel	Nouveau tarif
Frais de mise en fourrière	8 €	10 €
Frais de garde / jour	8 €	10 €
Frais de déplacement	70 €	80 €
Week end majoré 50%	105 €	120 €
Nuit soit 19h à 8h majoré à 25%	87,50 €	100 €
Récidive	140 €	160 €

✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	2	84	0	84

Le Président,

Nicolas GRAVELLE.



